



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Branche Prestataires de services

Accord « Salaires » : Echec de la négociation !

Les Prestataires en colère ! La CFDT à l'offensive ! Pour plus de pouvoir d'achat !

 En décembre dernier, la **CFDT** avait signé un 2^{ème} accord « Salaires » pour 2022.

Un niveau d'augmentation inédit :

35€ (coefficient 150) à 80€ brut (coefficient 190) pour les employés.

Coup de pouce pour les Agents de Maîtrise (coefficient 200) avec 67€ brut.



Négociations

salariales : dialogue de sourds !

Objectif CFDT :
parvenir à une
juste
rémunération
pour l'ensemble
des travailleurs
de la branche.


Face à
l'inflexibilité et
au manque
d'ouverture
flagrant des OP,
la CFDT se
mobilise pour
que les salariés
puissent vivre
décemment de
leur travail !

 Forte d'une représentativité de **30,77%**, la **CFDT** avait pesé sur cette négociation.

Suite à l'augmentation du SMIC au 1er mai dernier, une nouvelle négociation s'est ouverte, les 4 premiers coefficients se retrouvant sous le salaire minimum.

La **CFDT** demandait une augmentation de 60€ pour tous les coefficients de la grille.

Les Organisations Patronales (OP) se sont montrées inflexibles, rejetant ou minimisant systématiquement nos propositions et affichant un manque d'ouverture flagrant.

 En juin dernier, la **CFDT** a quitté la table des négociations face à cette proposition indécente : 1, 5% (sauf coefficient 220 qui reste à 0,75% et 0,99% pour les cadres).

Stop au tassement de cette grille ! Les salariés de la branche méritent autre chose qu'une aumône méprisante et irrespectueuse !

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19



+33(0)1 56 41 54 00



f3c@f3c.cfdt.fr



f3c.cfdt.fr

mercredi 4 octobre 2023



F3C-Cfdt



@F3CCFDt

Ne pas jeter sur la voie publique

Branche Prestataires de Services Accord « Salaires » : applicable en avril 2023



Le salaire doit rester la reconnaissance de la contribution du salarié à la production de l'entreprise et de ses compétences.

La CFDT exige un vrai coup de pouce !

La CFDT exige un vrai coup de pouce et revendique :

- Des employés bien au-dessus du SMIC pour prévenir une nouvelle augmentation.
- Un écart de 100 € entre les employés et les agents de maîtrise
- Redonner du sens à cette grille obsolète pour qu'elle devienne pérenne.
- Permettre une évolution reconnue des collaborateurs

La CFDT demande de vraies négociations de salaires dans la branche, de la reconnaissance avec des salaires à la hauteur des compétences et de meilleures conditions de travail.

Les salariés se mobilisent : ne pas être les oubliés, une main d'œuvre sous-payée et comparée à des prix du marché indignes à la réalité actuelle de la vie !

LE 13 OCTOBRE, MOBILISONS-NOUS !

**1^{ère} organisation syndicale dans la branche,
responsable, réaliste, force de propositions
à l'écoute des salariés !**

Pour nous rejoindre, pour te renseigner, faire progresser tes droits dans ton entreprise,
un interlocuteur : [ton représentant CFDT](#) !

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19



+33(0)1 56 41 54 00



f3c@f3c.cfdt.fr



f3c.cfdt.fr



F3C-Cfdt



@F3CCFDT

mercredi 4 octobre 2023